

Service Urbanisme
Hôtel de Ville
Place Charles-Ottina
2^e étage
Tél. 04 72 23 48 98



Mise en œuvre de la Charte pour un Aménagement et un Habitat Maîtrisés

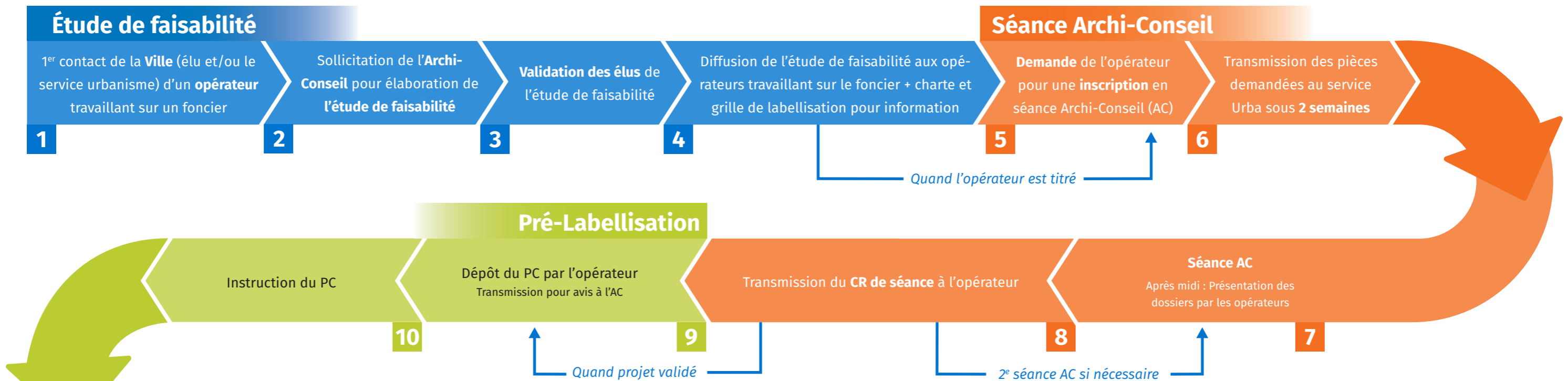
Procédure d'instruction des projets



Édition 2021



1 à 11 > Process cible de la prise de contact avec l'opérateur à la délivrance du PC



12 à 16 > Process cible pour la labellisation des projets

